Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 51 (1959)
Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Organisations-Brevier. Par Ch. Gasser, H. Ulrich et A. Bernard. Editions Paul Haupt, Berne. — Cet opuscule (publié en langue allemande) est destiné à tous ceux qui s'intéressent à l'organisation d'une grande entreprise. Ils apprendront à la considérer comme un ensemble, à coordonner les efforts multiples qui sont nécessaires pour atteindre le but commun.

L'organisation d'une entreprise n'est jamais parfaite. Mais elle peut constamment être perfectionnée. Chaque collaborateur peut contribuer à ce but. Il le fera en meilleure connaissance de cause s'il se rend compte des principes généraux qui sont à la base d'une bonne organisation de l'entreprise.

En 12 chapitres très méthodiques, agrémentés de dessins fort instructifs, cet opuscule est l'œuvre commune d'hommes de science et de praticiens. Il énumère les principes les plus importants pour assurer une organisation de l'entreprise aussi parfaite que possible.

Voici quelques titres du sommaire: Répartition des tâches, responsabilité et compétences, l'obligation de renseigner, surveillance, coordination, l'homme et l'organisation.

Mentionnons le principe le plus élémentaire, mais aussi le plus important: L'organisation ne fonctionne que si j'observe ses règles les plus importantes. Je ne peux guère transformer mon patron, mais je peux m'améliorer personnellement. Si chacun attend que l'autre commence, rien ne se passera. Si chacun commence pour soi-même, tout ira mieux. A condition, bien sûr, que l'employeur fasse le même effort! *R. E.*

Le Syndicalisme français dans la Vᵉ République. Par Raymond Le Bourre. Edition Calman-Lévy, Paris. — En cinq chapitres de valeur fort inégale, l'auteur écrit une page historique sur le syndicalisme français au carrefour du choix.

Ce n'est pas seulement au communisme qu'il en a, mais à certains préjugés révolutionnaires, aux fétiches, à la routine doctrinale. C'est davantage un pamphlet qu'une étude objective. Ce qui fait en partie son charme. Même quand il juge de façon sommaire cet ancien secrétaire de la CGT-FO qui a remis son mandat après avoir pourtant été réélu par le congrès, il est sincère et d'une verve vigoureuse. Le Bourre constate avec philosophie que la Vᵉ République a diminué le rôle des partis politiques. Que les organisations syndicales occupent la place laissée libre et prennent en mains une partie des pouvoirs économiques et sociaux. En remisant au musée des accessoires le verbiage révolutionnaire des impuissants!

Depuis 1955, les accords de salaires, la création des caisses de retraites complémentaires, l'institution de l'allocation complémentaire de chômage, etc., ont montré les possibilités immenses ouvertes à l'action syndicale constructive.

Voilà la thèse de «l'enfant terrible du syndicalisme français», dont nos lecteurs auront intérêt à suivre l'argumentation véhémente. *M.*